



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mai 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 Mai 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Juin 1999

**Bassin d'Orage rue Tartifume - Acquisition MOTELO DE JESUS**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99251

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Bassin d'Orage rue Tartifume - Acquisition MOTELO DE JESUS**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du projet de création d'un bassin d'orage dans le secteur Tartifume, la Ville de NIORT a acquis un certain nombre de parcelles de terrain situées dans le périmètre dudit projet.

Monsieur MOTEO DE JESUS demeurant à NIORT, 106 rue de Strasbourg, a accepté de céder la parcelle cadastrée section CP n° 660 pour une superficie de 1 a 80 ca.

Cet accord est intervenu pour un prix de 9.000 F (soit 50 F/m<sup>2</sup>) conforme à l'avis des Domaines, étant précisé que dans le cas où le projet serait déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral, Monsieur MOTEO DE JESUS percevrait en outre une indemnité de remploi d'un montant de 1 350 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les termes de l'accord intervenu entre Monsieur MOTEO DE JESUS et la Ville de NIORT,
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir étant indiqué que le prix d'acquisition ainsi que les frais d'acte qui seront supportés par la Ville de NIORT seront imputés sur le Budget Annexe Assainissement - article 2111.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)